

COMMUNE DE STE GEMMES LE ROBERT

Nombre de membres dont le conseil municipal est composé : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : 9

PROCÈS - VERBAL

De la réunion du Conseil Municipal

Du 6 décembre 2022

Le 6 décembre 2022, à 20 heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 30 novembre 2022, se sont réunis à la Mairie de Sainte Gemmes le Robert, sous la présidence de Monsieur Bernard MOULLÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. Bernard MOULLÉ, Régis BLANCHARD, Thierry HEURTAULT, Mme Séverine DURET, Mr Yoann RENARD, Mme Christelle SEVIN, Mr Jean-Michel BOURNY, Mme Valérie BODIN et Mr Daniel ANGOT.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Stéphanie BLANCHE, Mr Dominique BATIER, Mme Laurence COUTARD, MM. Mickaël ORY, Jean CHAPRON et Mme Cécile MONTIÈGE.

ONT DONNÉ POUVOIR : /

Le Conseil Municipal a désigné, Mr Thierry HEURTAULT, secrétaire de séance.

EXTENSION SALLE MULTIFONCTIONS POUR LOCAL DE RANGEMENT ET DEVIS

Pour donner suite à la commission travaux qui s'est réunie le samedi 19 novembre en présence des membres concernés et à la demande des associations communales sportifs concernant un manque de rangement dans la salle multifonctions (le local rangement est trop petit), Monsieur Régis Blanchard, 1^{er} adjoint en charge des travaux présente aux membres du conseil municipal des devis concernant l'extension du local rangement pour la salle multifonctions :

- Devis maçonnerie

Deux devis ont été demandés et reçus

Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
Entreprise Ramella	10 885.25 €	13 062.30 €
Entreprise Mordret	5 172.00 €	6 206.40 €

- Devis Charpente :

Deux devis ont été demandés et reçus

Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
Entreprise DBM	13 016.30 €	15 619.56 €
Entreprise Charpente et Couverture du Rochard	9 942.06 €	11 930.47 €

- Devis menuiserie :

Un devis a été demandé à l'entreprise MPS de Bais pour la fourniture et pose d'un bloc -porte stratifié pour un montant HT de 1 903 €.

- Devis électricité :

Un devis a été demandé à l'entreprise Vétillard d'Evron pour les travaux

d'électricité pour un montant HT de 2 107.91 €.

Après délibération, le conseil municipal :

- accepte le devis de l'entreprise Mordret pour les travaux de maçonnerie pour un montant de 5 172 € HT, le devis de l'entreprise Charpente et Couverture du Rochard pour les travaux de charpente pour un montant de 9 942.06 € HT, le devis de l'entreprise MPS pour la fourniture et pose d'un bloc-porte stratifié pour un montant de 1 903 € HT et le devis de l'entreprise Vétillard pour les travaux d'électricité pour un montant de 2 107.91 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer ces devis.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 SECTEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE/ENVIRONNEMENT-ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX POUR EXTENSION LOCAL DE RANGEMENT A LA SALLE MULTIFONCTIONS

Monsieur le Maire expose qu'il est envisagé des travaux d'extension du local de rangement à la salle multifonctions qui se trouve 5 rue Abbé Angot à Sainte Gemmes le Robert.

Cet aménagement est nécessaire afin de sécuriser les enfants et les sportifs utilisant la salle de sport.

Monsieur le Maire explique que ces travaux d'extension correspondent à une opération éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023.

A ce titre, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide de solliciter une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023 pour cette opération.

Le Conseil municipal approuve le plan de financement, comme suit :

➤ Montant des travaux	: 19 124.97 € HT (travaux)
➤ Subvention DETR sollicitée	: 5 737.49 € (30 % de 600 000 €)
➤ Part communale	: 13 387.48 €

- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous documents à intervenir sur cette opération,
- décide l'inscription des crédits nécessaires aux écritures d'ordre à passer en accord avec le Receveur de la Commune, au versement des fonds libres affectés au financement de cette opération.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS VOIRIE, TRAVAUX, AFFAIRES SCOLAIRES-CANTINE, COMMUNICATION ET CIMETIÈRE

Commission scolaire :

Une rencontre a eu lieu entre certains membres de la commission scolaire, Madame la directrice de l'école privée et Monsieur le Maire au sujet de la garderie et du problème de la traversée de la RD 20 par les enfants allant de la garderie à l'école le matin.

La directrice a proposé de mettre à disposition la classe des maternelles pour effectuer la garderie le matin et soir. Une nouvelle rencontre avec la directrice et le personnel de la garderie aura lieu en janvier 2023.

Vu le nombre d'enfants présents à la garderie le soir, il a été décidé que Nadine Paumard secondera Céline Leblanc à la garderie le lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 17h15 et ce à partir de début janvier 2023.

Commission communication :

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 15 octobre 2023.

Le bulletin municipal sortira fin décembre 2022.

Concernant la redevance incitative mise en place dans les coèvrans à partir du 1^{er} janvier 2024, un flyer sera inséré dans le bulletin municipal.

QUESTIONS DIVERSES

DM N° 2 : DÉPENSES IMPRÉVUES FONCTIONNEMENT POUR REVERSEMENT DU FPIC ANNÉE 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire de procéder à certains virements et ouvertures de crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- vote les virements et ouvertures de crédits comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre/article	Libellé	Recettes	Dépenses
022	Dépenses imprévues		- 85.00 €
739223	Prélèvement pour reversement FPIC		+ 85.00 €
Total décision modificative n° 1		/	0.00 €
Pour mémoire BP		885 611.61 €	501 575.90 €
Total section de fonctionnement		885 611.61 €	501 575.90 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre/article	Libellé	Recettes	Dépenses
Total décision modificative n° 1		/	/
Pour mémoire BP		325 698.28 €	325 698.28 €
Total section d'investissement		325 698.28 €	325 698.28 €

La séance s'est terminée à 22h00

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :
jeudi 19 janvier 2023 à 20h00